

INTRODUCTION

LE GRAND PLAISIR DE L'HISTORIEN DES IDÉES est d'éclairer le citoyen qu'il est lui-même, d'abord et en même temps. Le plaisir de pouvoir mettre en perspective, pour soi et pour d'autres, un débat civique contemporain d'importance se révèle être, en bout de ligne, une gratification qui sort de l'ordinaire.

Le débat sur la laïcité se tient heureusement à un haut niveau. L'ouvrage de Jocelyn Maclure et de Charles Taylor, *Laïcité et liberté de conscience*, en fournit un excellent exemple, qu'on soit en accord ou non avec les positions des auteurs. Leur étude aborde la question de la laïcité dans une perspective d'éthique, de philosophie politique et de droit; les références sont philosophiques et les auteurs font appel aux chartes, aux causes juridiques exemplaires, aux décisions de tribunaux de diverses instances. On comprend que ce niveau d'analyse soit indispensable et qu'on veuille tenir compte davantage des principes et des résultats que des processus. On comprend aussi que les travaux de la Commission Bouchard-Taylor et que le débat général sur la laïcité n'aient pas voulu tenir compte outre mesure d'événements historiques ou même politiques. Qu'en raison des contraintes inhérentes au mandat de la Commission, il faille un moment abstraire la dimension historique et politique n'en oblige pas moins les citoyens à chercher un sens personnel et civique à l'entreprise.

Mon propos vise à situer historiquement le débat, à bien faire voir les limites d'un débat éthique et philosophique qui a tendance à s'énoncer sur le mode d'un idéal et à se centrer sur l'individu. Je propose ici une trame historique susceptible d'éclairer une autre dimension du débat. Je privilégie d'abord les dimensions plus contemporaines de la question débattue en la plaçant dans une trajectoire qui va des années 1930 à la fin de la guerre. Je poursuis la mise en perspective en faisant simultanément l'histoire du Mouvement laïque de langue française et de la laïcité, et celle de la réforme de l'éducation, du rapport Parent au *bill 60*.

De façon à donner son poids relatif au débat actuel et à prendre la mesure de ce que fut historiquement le combat pour la laïcité, je propose ensuite dans les derniers chapitres un survol de la tradition anticléricale et laïque de 1760 à 1930 et une brève étude de cas sur la signification d'une religion catholique, spectaculaire et ostentatoire au Québec, aux XIX^e et XX^e siècles.

L'organisation des chapitres est conçue de manière à faire ressentir concrètement les effets d'une mise en perspective d'une question contemporaine, d'une volonté de donner de la profondeur à un débat d'actualité.

Ce faisant, je voudrais fournir aux lecteurs l'occasion de se familiariser avec les découvertes d'un demi-siècle de recherches historiques sur les idées libérales et anticléricales au Québec, recherches qui n'ont pas encore vraiment pénétré l'opinion publique à la mesure de leur importance (voir les titres suggérés en fin de volume). Il faut rappeler que les départements d'histoire et la profession *laïque* d'historien datent de la fin des années 1940 et que l'interprétation

historique dominante qui circulait encore, il y a quelque temps, était celle d'historiens-prêtres (Groulx, Farley-Lamarche) plus portés à maintenir la cohésion sociale apportée par l'Église et le conservatisme politique qu'à faire voir et valoir la présence des libéraux, des Patriotes et de ceux qui portaient une autre vision de la société. En d'autres termes, le pouvoir politique de l'Église était reconduit dans la mémoire par l'historiographie cléricale et était présenté comme hégémonique alors qu'il était en désintégration progressive. De ce point de vue, je ne partage pas la vision philosophique de J. Maclure et C. Taylor, selon lesquels le pouvoir réel de l'Église aurait été « beaucoup plus circonscrit » (p. 72). Je pense qu'une rentrée dans l'atmosphère historique de la pensée sur la laïcité lui donnera toute sa maturité.

Une des découvertes significatives de cette étude oblige à un retour critique sur la perception de ce que l'on a mal nommé la « Révolution tranquille ». La confusion entre les *réformes* de la décennie 1960 et la mutation appréhendée des valeurs, bien identifiée par Guy Rocher, persiste toujours. J'ai voulu clarifier ici deux ou trois choses : 1) que la mesure des changements de cette décennie n'est pas à trouver dans des réformes institutionnelles qui ne furent que des mises à jour tardives de changements opérés depuis un bon moment ailleurs ; 2) que l'éducation est vraiment l'étalon-mesure des résistances et des changements ; 3) que les deux combats pour la laïcité et pour l'indépendantisme politique devinrent à ce point imbriqués que la laïcité y a perdu en attention et en visibilité dans des circonstances et pour des raisons expliquées ici. On aura à l'esprit que l'impression générale, encore aujourd'hui, d'inachèvement de la « Révolution tranquille »

vient pour l'essentiel de l'inachèvement et de la laïcité et de la souveraineté, les deux grands projets de fond de la décennie 1960.

Après deux siècles et demi d'hésitations, de tergiversations, de combats, l'heure est venue de faire des distinctions et des choix.

1 LE RELIGIEUX, LE NATIONAL ET LE POLITIQUE

LA CRISE DE 1929 A SUSCITÉ des transformations telles qu'il est permis de penser que les changements des années 1960 auraient pu s'accomplir trente ans plus tôt. La trajectoire sur laquelle nous sommes en 2010 commence sa montée dans la décennie de la Crise.

Place aux laïcs et au laïcat

La Crise financière, économique et sociale des années 1930 fut tout autant une crise politique et spirituelle. Le désordre généralisé fut de cette ampleur et, tout autant que les travailleurs privés d'emploi, la jeunesse fit entendre ses revendications. Les nouveaux mouvements d'expression et d'action de ce qu'on a appelé «l'action catholique spécialisée» – Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse étudiante catholique (JEC), Jeunesse agricole catholique (JAC), par exemple – ont certes revendiqué pour la jeunesse, mais ces jeunes catholiques ont tout autant exigé une voix au chapitre de la hiérarchie catholique. La décennie est le véritable point de départ d'un laïcat, de laïcs qui réclamaient dans l'Église une place, un droit de parole et de décision. Tous ces gens «du monde», comme on disait en regard des clercs qui y avaient renoncé en faveur d'un «monde meilleur» et à venir, commençaient alors à réclamer

un changement dans les façons de penser, de parler et de faire du milieu catholique. Ces jeunes ouvriers et étudiants catholiques découvrent alors que dans le monde réel, secoué par la Crise, leur prise sur la réalité était la meilleure pour eux-mêmes, comme travailleurs et étudiants, et pour le catholicisme. On se représentera ce milieu en ayant à l'esprit Gérard Pelletier, Simonne Monet Chartrand et Jeanne Sauvé. Il y a une tradition laïque canadienne-française antérieure aux années 1930 – on y reviendra –, mais on prendra la mesure du chemin parcouru dans la séquence qui va du laïcat à la laïcité et au laïcisme.

Le religieux, le national et le politique

Le moment fort de la décennie, du point de vue de l'histoire des idées, correspond au débat (1935), poli mais aux conséquences décisives, entre le jeune dominicain Georges-Henri Lévesque et le prestigieux abbé Lionel Groulx. Débat symbolique des générations à l'intérieur même de l'Église et qui, prenant acte de la crise de la traditionnelle Action catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) et de la montée d'une nouvelle action catholique (JOC et JEC), met en question les rapports traditionnels entre action catholique et action nationale. Rencontres, lettres et articles des deux protagonistes font bien voir les enjeux des positions : distinguer action catholique et action nationale, amorcer pour le père Lévesque la dissociation entre religion et politique au moment où la partisanerie est à son apogée, préparer – Groulx le voit bien et Lévesque s'en défend – une forme de distinction-dissociation-séparation entre un univers spirituel

trop identifié à des intérêts temporels ou politiques et un univers temporel qui se sert davantage de la religion qu'il ne la sert. En 1935, le père Lévesque voit clairement les risques et les dangers pour l'Église de trop fréquentes compromissions avec le pouvoir politique partisan.

Le débat est plutôt privé, mais il déborde le milieu ecclésiastique pour animer les mouvements de jeunesse catholiques et nationalistes et les revues jusqu'à ce que, en 1941, la *Revue dominicaine* publie le texte majeur du père Lévesque. Sans faire de prophétisme à rebours, il semble que celui-ci entrevoyait les conséquences pour le catholicisme du jour où, jetant le conservatisme politique, on jetterait avec lui le conservatisme religieux anachronique trop investi dans le pouvoir et la richesse.

Empruntant tout autant à Platon qu'à Jacques Maritain, le jeune dominicain avait réussi à imposer subtilement un régime de distinction¹ qui allait aider à y voir clair. En ce sens, il me semble être le premier clerc à avoir publiquement et délibérément mis son état de clerc au service du changement dans sa propre Église et, du coup, dans la société qui en était si tributaire. Il fut un « visa », une caution religieuse à la promotion et à un plaidoyer en faveur de changements décisifs dont on ne sait s'ils auraient pu être proposés et accomplis par des seuls « laïcs » ou par des anticléricaux bien épinglés².